

Productivité sémantique du déterminant démonstratif chez Kourouma

N'GUESSAN Konan Lazare
Université Alassane Ouattara
laznguessan71@yahoo.fr

Résumé: S'agissant des démonstratifs, J. Bénard parle de « démonstratifs insolents » tandis que Gary-Prieur et Noailly avancent les termes de « démonstratifs insolites », des termes qui tranchent avec ce que l'on a eu l'habitude d'entendre à savoir les démonstratifs standards. S'interrogeant sur ces nouvelles appellations et les nouveaux effets et rôles discursifs, cet article veut montrer globalement les effets de sens produits par Kourouma dans l'utilisation des démonstratifs pour savoir s'il prend en compte toutes ces nouvelles perspectives.

Mots-clés: démonstratifs insolites, démonstratifs standards, rôles discursifs, nouveaux effets

Abstract: Regarding demonstratives J. Bénard speaks of "demonstrative insolent" while Gary-Prieur and Noailly advance the terms "unusual demonstrative", terms that contrast with what we were used to hearing namely standard demonstratives. Pondering these new names and new effects and discursive roles, this article can show, overall, the effects of meaning produced by Kourouma in the use of demonstratives in order to see if he takes into account all these new perspectives.

Keywords: unusual demonstrative, standard demonstratives, discursive roles, new effects

Introduction

Le caractère oralisé de l'écriture de Kourouma est un facteur déterminant qui favorise la prolifération d'éléments énonciatifs et expressifs caractéristiques tels que les reprises démonstratives et le repérage de type déictique, dans son ensemble. Dans ce cadre, le déterminant démonstratif reste, le plus souvent, tributaire de l'Origobühlerien qui pose le locuteur (et l'interlocuteur) comme centre de la déixis. L'approche définitionnelle ou référentielle du déterminant démonstratif repose sur ce point fondamental à partir duquel se distribuent ses divers emplois qui, selon Kleiber, rentrent généralement dans la catégorie des emplois standards c'est-à-dire « des emplois *sages* que les définitions globales proposées pouvaient globalement domestiquer sans trop de difficultés »¹. Kaplan², pour sa part, associe l'usage du démonstratif à une intention démonstrative particulière. Cela sous-entend une

¹ KLEIBER G. : « Démonstratifs : emplois à la mode et mode(s) d'emploi », in *Langue française*, n°152, 2006, p. 9

² KAPLAN (D.) : *Demonstratives, An Essay on the semantics, logic, metaphysics and epistemology of demonstratives and other indexicals*, dact. ; publié in Almog, Joseph, Perry, John, et Howard Wettstein, eds., 1989, *Themes from Kaplan*, New York - Oxford, Oxford University Press, p.487

motivation singulière ou un sens spécifique relativement à chaque contexte d'emploi. Cela implique que la présence du démonstratif dans un énoncé requiert la mobilisation d'effets interprétatifs pertinents dans la mesure où il ne fonctionne pas référentiellement de la même manière dans les divers contextes d'emploi, étant bien entendu soumis dans chaque cas à des contraintes et à des restrictions différentes³. Chez Kourouma, le démonstratif n'échappe sans doute pas à ces observations et c'est en cela qu'il est intéressant de visiter ses contextes d'emploi chez cet auteur afin de découvrir le sens qu'il génère selon les intentions démonstratives dudit auteur. Ce sens s'alimente-t-il à partir des analyses définitives globales, standards, canoniques et donc domestiquées ou s'inscrit-il dans un mouvement plus complexe qui fait prévaloir « une nouvelle vague » de déterminants démonstratifs qualifiés d'insolites, d'insolents ? Le travail, par rapport à notre attente, consiste à faire une évaluation des emplois du déterminant démonstratif de manière à mesurer les différents effets interprétatifs y afférant.

I - Emploi situationnel

Le cadre spatio-temporel circonscrit par la situation d'énonciation est la sphère où s'élabore le sens déictique du déterminant démonstratif. C'est ainsi qu'il s'épanouit, dans le discours en tant qu'il s'oppose au récit, en restant attaché au locuteur perçu comme centre déictique. C'est de celui-ci que relèvent l'autorité et la force signifiantes qui conditionnent la mesure interprétative et la valeur sémantico-pragmatique de l'occurrence déictique. En d'autres termes, l'exploration du sens linguistique ou de la dimension pragmatique du déictique passe uniquement par son rapport au centre déictique. Lui seul permet, en effet, de comprendre et de donner un sens au déictique dans une suite discursive c'est-à-dire que le sens du démonstratif se construit étroitement avec l'environnement immédiat du centre déictique : sa position et la relation communicative dans laquelle il est engagé. Dans cette perspective, le déictique démonstratif sert à désigner des éléments qui sont dans l'univers concret ou direct du locuteur et dont la position, la perception ne peuvent être observables que relativement à sa propre position ou perception. Hermann PARRET⁴ parle ainsi d'une organisation égocentrique dans le sens où le locuteur organisant son environnement figure comme le seul code permettant le décryptage sémantique de l'occurrence déictique. Dans les exemples suivants :

- 1 - Regardez bien **ce** drapeau, aimez-le... p .35 (vbs)⁵
- 2 - Admirez **ce** tata ! p.31 (vbs)

Ce drapeau et *ce tata* représentent des objets présents dans l'environnement immédiat du locuteur et leur localisation dépend uniquement de lui. On ne peut pas se détacher, ici, du moment de son acte communicatif encore moins de son geste ou de son regard si l'on veut bien comprendre le sens désignationnel du déictique démonstratif. Georges KLEIBER indique

³ KLEIBER G. :Op.cit. p.13

⁴ PARRET (H.) : « L'énonciation en tant déictisation et modalisation » ; in Langages n°70 ; Larousse ; 1983 ; p. 89

⁵ Les titres des œuvres concernées sont cités sous les abréviations suivantes : lsi pour *Les Soleils des Indépendances* ; Monnè pour *Monnè, Outrages et Défis* ; vbs pour *En Attendant le Vote des Bêtes sauvages*.

que « les démonstratifs ne sont pas des montreurs, ni des localisateurs dans le sens où ils indiqueraient par eux-mêmes où se trouve le référent⁶ ». Ce qui signifie qu'ils ne renseignent pas exactement sur la localisation précise du référent lorsqu'on se place en dehors du contexte discursif. On reste donc dans une certaine opacité locative qui ne peut être résorbée qu'en se figurant la position du locuteur par rapport à l'objet dans l'espace et le temps de son acte énonciatif singulier. Le déictique donne, sinon la certitude, du moins la présomption légitime que l'élément en focus c'est-à-dire indexicalisé est dans une relation spatiale étroite avec le locuteur. L'emploi situationnel exalte ainsi la prééminence de la situation d'énonciation et surtout la prépondérance de la dimension spatiale à travers l'émergence d'une communauté spatiale issue de la corrélation entre objet et locuteur. Dans ce sens, le déictique nous entretient purement sur un plan en relation avec la distance géographique dans le toporama qui s'érige sous le seul pouvoir du locuteur. Dans les exemples cités, il se recouvre d'une valeur de proximité spatiale. Par *ce tata*, il faut comprendre le tata qui est tout juste devant eux ou tout juste à côté d'eux ; *ce drapeau* désigne celui qui est dans la main du locuteur et qu'il profite pour présenter ou celui sur le mat d'à côté qu'il indique. C'est cette dimension qui est également mise en exergue dans l'exemple suivant :

3 - Chez aucune race de *cette terre africaine*, il ne rencontra non plus de challenger.
p.113 (vbs)

La terre africaine est un objet unique qui n'a forcément pas besoin d'être présenté sous un rapport indexical, notoriété oblige. L'article défini aurait donc suffi s'il s'agissait de la terre africaine toute entière. On comprend qu'il n'est pas question de la totalité mais seulement de la partie concernée par la situation d'énonciation et surtout de la portion où se trouve le locuteur et qui constitue son environnement plus ou moins immédiat.

Dans le même domaine situationnel, le démonstratif qui est toujours envisagé en tant qu'informant spatial peut revêtir une dimension temporelle dans les cas où il accompagne un signifiant nominal exprimant le temps :

5 – N'avez-vous pas *ce matin*, aux chants des coqs, aux hurlements des cabots et surtout aux couleurs dont la lune s'était entourée, eu prémonition de l'évènement ?
p.111 (Monnè)

6 – *Ce soir*, c'est ta nuit nuptiale, vas te laver, te vêtir de tes plus belles camisoles. p. 140 (Monnè)

7 – Un après-midi, après son salut, l'instituteur rappela : « c'est *ce soir*. » p. 231 (Monnè)

C'est généralement dans le cadre des déictiques spatiaux que l'on traite des démonstratifs. Mais le fait qu'ils (les démonstratifs adjectifs exclusivement) s'associent dans le cas de ces

⁶ KLEIBER, (G.) : « Sur la sémantique des descriptions démonstratives », *Linguisticae Investigationes* VIII/1 ; 1984 ; p. 67

exemples à des unités lexicales exprimant le temps, contribuant ainsi à établir les coordonnées temporelles déictiques, suppose qu'ils doivent être envisagés, dans cette collaboration, comme des déictiques temporels. Mais toujours est-il que le démonstratif garde fortement sa valeur démonstrative qui lui permet de montrer le rapport temporel entre un acte énonciatif et son moment de production. L'adjectif démonstratif permet ainsi de rapprocher procès et expression temporelle tels qu'ils soient dans une relation absolument étroite avec le moment d'énonciation. En effet, l'expression temporelle déterminée par un adjectif démonstratif traduit, entre tous ses emplois, la situation où elle exprime le temps le plus proche de la situation d'énonciation : on parle alors de la valeur de proximité temporelle.

En considérant le terme *soir*, par exemple, on peut dire que de tous les moments considérés comme tels, *ce soir* permet de traduire le soir le plus proche de la situation d'énonciation. *Ce matin*, c'est le matin le plus proche de la situation d'énonciation. *Ce soir*, du point de vue de la distance temporelle, désigne le soir le plus proche du moment où le locuteur parle. Il traduit donc le soir le plus rapproché du présent du locuteur. Quelquefois, le rapprochement est tel que l'expression temporelle s'intègre sensiblement au présent même du locuteur entraînant une coïncidence entre le procès et le moment de sa production. Dans (6), on peut imaginer la proximité en pensant qu'il s'agit du soir en cours (auquel cas, il y a coïncidence temporelle) ou alors du soir qui s'annonce.

En plus des valeurs sémantiques déjà évoquées, on peut observer le caractère exclusif de l'adjectif démonstratif qui lui permet d'exprimer « une quantification partitive ou exclusive⁷ ». Ce qui revient à dire que dans certains emplois déictiques, le SN démonstratif ce N suppose à l'avance qu'il existe d'autres N dont ce N exprime une partie. Les deux premiers exemples peuvent servir, ici aussi, à apporter un éclairage en ce qui concerne cette observation. On peut, en effet, sous-entendre : Regardez bien ce drapeau et non pas un autre ou les autres. De même, ce tata fait exclusivement référence à un objet précis différent d'un autre de même nature. Dans les deux cas, on présuppose l'existence d'autres drapeaux ou d'autres tatas. L'adjectif démonstratif vise à distinguer ce drapeau ou ce tata des autres objets de la même classe. Ce N extrait donc à la manière de l'article indéfini, une partie de la quantité N comportant soit un ensemble individuant (comptable) soit non individuant (non comptable). On estime, en effet, qu'un substantif non comptable (non individuant) déterminé par un adjectif devient comptable du fait de l'unicité référentielle inhérente à l'adjectif démonstratif qui lui permet d'extraire une partie sur la quantité N.⁸ *Cette blancheur*, par exemple, c'est la blancheur habituelle qui s'est renforcée de caractéristiques inhabituelles si bien qu'elle devient différente, particulière de sorte qu'elle se perçoit comme unique dans sa référence. Cette blancheur contraste avec la valeur référentielle habituelle connue de tous. Si elle devient une référence identifiable en dehors de la référence habituelle, elle devient donc comptable :

8 – Le teint ! Ce noir, le noir brillant.

⁷ KLEIBER (G.) : Op.cit., 1984, p.76

⁸ KLEIBER (G.) : ibidem

Ce noir est évoqué en contraste avec le noir habituel de sorte qu'il devient singulièrement repérable dans l'ensemble non-individuant de la couleur noire. Ainsi, ce noir exprime, comme il est souligné tantôt, une partie de l'ensemble. Par ce principe, cette partie devient isolable et individualisée de sorte à trancher sur le reste.

L'adjectif démonstratif en favorisant ce trait comptable présente, comme ont pu le remarquer Blanche-Benveniste et Chervel⁹, un caractère contrastif qui se justifie par le fait que le SN démonstratif saisit l'objet en opposition avec les autres éléments de la même classe. Il sert à marquer, ainsi, de façon privilégiée l'élément extrait, à le distinguer des autres éléments.

Ces observations expliquent, en grande partie, le choix de l'adjectif démonstratif qui, par rapport à la description définie (le + N), se justifie par ce trait oppositif uniquement.

9 – Entre les sonneries des clairons, des noms et des exploits incroyables sont dits et commentés. *Cette mère* qui obtient le grade de chevalier de l'ordre du golfe pour avoir dénoncé le mari avec lequel elle avait quatre enfants. *Ce courageux paysan* du Nord, fait commandeur de l'ordre du golfe. p. 313 (vbs)

L'adjectif démonstratif se justifie dans *cette mère* et *ce courageux paysan* par le fait que l'intention de l'énoncé est de distinguer très nettement ces deux individus et de les opposer, par leur attitude singulière, à leurs membres respectifs. Il opère, ainsi, une sélection entre des éléments d'une même série de sorte à faire apparaître ceux sélectionnés comme focalisés au milieu de leur groupe.

Les emplois usuels du démonstratif déictique montrent aussi des contextes où se développe la subjectivité des instances énonciatives. Il s'agit d'un ensemble de sentiments perceptibles, par la seule présence du démonstratif déictique, dans l'intention énonciative du locuteur. Considérons l'exemple suivant :

10 - En vérité, tu penses revenir dans la capitale? Recommencer cette vie? Fama, dis vrai, supplia-t-elle. P.92 (lsi)

La préférence du démonstratif au détriment de l'article défini traduit une intention particulière qui est celle de charger le mot *vie* de symboles subjectifs liés à des motivations personnelles. L'article défini *la* aurait fait appréhender le terme *vie* sous son apparence la plus simple, la plus neutre sans charge émotionnelle. C'est une sorte de dépouillement, de défoliation du mot telle qu'elle conduit à sa plus simple expression qui nous ramène à une simple notion. Il nous aurait donc conduit au simple étymon dans le circuit favori de la dénotation. Par contre, la présence du démonstratif charrie une vision en développant toute une connotation qui place le mot dans un contexte particulier où il se charge d'un poids affectif, culturel ou idéologique. Il y a donc, ici, un ensemble de significations qui viennent s'ajouter au sens de base du mot *vie*,

⁹ BLANCHE-BENVENISTE, CHERVEL (A.): « Recherches sur le syntagme substantif »; Cahiers de lexicologie ; n°9, 1966 ; pp. 5-37

l'enrichir de manière inattendue, en fonction de la sensibilité et de la culture de l'émetteur, de son expérience, de l'environnement lexical et du sens général du texte¹⁰.

La vie dont parle le personnage est celle selon l'expérience vécue, l'histoire qu'il a en partage avec son interlocuteur. C'est la vision forgée sur la base de leur expérience commune et qui a développé en eux des sentiments multiples à travers les épreuves. Tomassone parle, dans ce cas, de connaissance partagée¹¹ en ce sens que le référent évoqué par le locuteur correspond exactement à ce que figure la conscience de son interlocuteur.

Le démonstratif traduit donc une vision de la vie (une vie du reste difficile, précaire et méprisante que laisse apparaître le sens général du texte), une appréciation de celle-ci conformément à la connaissance partagée, à la perception commune du locuteur et de l'interlocuteur, en l'occurrence, Salimata et Fama. Cette perception commune est de toute évidence la misère qui ronge leur vie et pour laquelle ils n'ont que du mépris.

Dans l'examen de l'exploitation du démonstratif chez Kourouma, on découvre aussi un sens possessif dans certaines occurrences :

11 - Interrompez cette litanie et sortez !

12 – Cette lâcheté reste, restera un des grands regrets de votre vie.p.131 (vbs)

13 – la réponse de l'homme bleu fut nette, immédiate et sans ambages. Il connaissait le mal qui me rongait, il connaissait très bien cette tristesse et ses remèdes. P.143 (vbs)

Dans les trois exemples, la valeur possessive vient du fait que le démonstratif peut être remplacé par le déterminant possessif de la deuxième personne. On obtient, par exemple, dans (11), la modification suivante :

Interrompez votre litanie et sortez !

Cette valeur possessive est un aspect de l'énorme potentiel sémantique du démonstratif en tant que déictique.

D'un point de vue syntaxique, la présence du démonstratif dans un énoncé répond au besoin primordial d'introduire un référent nouveau se trouvant dans l'environnement commun des interlocuteurs ou dans le contexte d'énonciation. Son fonctionnement recoupe globalement le jeu de la progression thématique qui s'appuie sur les deux maillons du fonctionnement phrastique : thème et propos (ou rhème). C'est, en effet, dans ces deux proportions qu'il se distribue c'est-à-dire qu'il est soit utilisé dans un SN situé en début de phrase, auquel cas, il se trouve en position thématique où il sert de base au développement textuel dans le sens où il est perçu comme l'information acquise sur laquelle on s'appuie logiquement pour donner une

¹⁰BARIL, (Denis) ; ANTONIADIS, (Georges) : *Techniques de l'expression écrite et orale*, Broché Scolaire / Universitaire, 2002 ,p. 51

¹¹ TOMASSONE (R.) : *Pour enseigner la grammaire* ; Paris ; Edition Delagrave, 1996, pp 30-31

nouvelle information ; soit il est utilisé dans une autre partie, en position rhématique cette fois, pour introduire un nouveau référent dans le parcours discursif ou narratif ou constituer la nouvelle information apportée sur le thème. Dans l'exemple ci-dessous :

14 – Il faut donc un instant arrêter le cours de cette geste pour expliquer comment il advint que les montagnardes fussent les épouses d'un Mossi. P. 42 (vbs)

Cette geste utilisé, ici, en position rhématique introduit un nouvel élément dans le déroulement textuel. Il constitue, dans cette position, l'information nouvelle apportée sur le thème. Dans l'exemple suivant, par contre :

15 – Cette natte est celle dans laquelle dormait le bébé adultérin. P.95 (vbs)

Le SN *Cette natte* est placé en position thématique et constitue l'information acquise. Il est certes nouveau dans le parcours textuel, mais il est affiché comme le point de départ d'une proposition. Il est l'objet nouveau à propos duquel quelque chose est affirmé.

Bien que la présence du démonstratif dans la structure fonctionnelle de la phrase soit fondée sur l'introduction d'un référent nouveau, il faut cependant concéder qu'il peut aussi servir à réintroduire un référent ancien. Un SN (un référent donc) déjà présent dans le contexte linguistique sous la forme syntaxique de un N/le N est, en effet, souvent repris en ce N. Nous avons généralement une phrase P1 qui introduit le référent. A la suite, dans une phrase P2, le même référent est repris en tête de phrase où il constitue la base de l'information c'est-à-dire le thème sur lequel une autre prédication sera formulée. On rejoint, ici, le mécanisme de l'emploi positionnel basé sur la reprise d'un référent déjà situé dans l'environnement linguistique ou textuel.

II - Emploi positionnel

L'emploi positionnel s'appuie sur le principe que le démonstratif identifie son référent par le truchement d'une mention dans sa proximité immédiate¹². Kleiber G. a développé la théorie de la reprise immédiate sur le démonstratif qui éclaire encore plus sur cette notion de proximité immédiate et qui fait de lui un désignateur direct¹³. Pour comprendre le fonctionnement du démonstratif, il nous invite à imaginer le doigt qui pointe sur un objet (la poire). L'identification de l'objet nécessite le geste ostensif mais également d'autres éléments du contexte qu'on identifie comme ceux pouvant construire une propriété intrinsèque, une caractérisation suffisante, un ensemble de circonstances¹⁴ permettant de l'individualiser en

¹²CORBLIN, (F.) : *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève, Droz. 1987, p. 205 ; CORBLIN (F.) : « Les formes de reprise dans le discours, Anaphores et chaînes de référence », Presses Universitaires de Rennes. 1995, pp.51, 74

¹³ KLEIBER (G.) : Op.cit. 1984 ; *Anaphores et pronoms. Etudes de pragma-sémantique référentielle*, Gembloux, Duculot, 1994, P. 200

¹⁴ MAINGUENEAU (D.) : *Eléments de linguistique pour le texte littéraire* ; Paris ; Editions Bordas ; 1990, p. 59

tant qu'objet unique repéré de façon objective. Ce contexte qui, normalement, aide à composer le référent, est obscurci, ignoré si bien que le référent apparaît dépouillé de toute détermination, de toute expansion et ainsi élagué, il est saisi directement et tout seul en tant qu'objet existant, sans penser encore à la façon dont il a été donné.

16 - D'ailleurs l'interprète sortait très peu, sauf la nuit où il marchait *les longues promenades* dont nous avons parlé, à cause du mal que nous savons.

Ces promenades se limitaient aux environs immédiats du kébi où accompagné de deux gardes de corps, il visitait tous les chantiers. P.115 (Monnè)

Normalement, l'existence de la relation déterminative qui accompagne le référent ainsi que la tentative d'explication fournissent à la première phrase, le contexte ou la circonstance d'évaluation permettant d'appréhender ce référent dans une saisie indirecte. En plus, il s'avère que le référent en question est un ancien dont nous savons beaucoup de choses en mesure d'autoriser un additif référentiel, un complément circonstanciel pour une désignation référentielle indirecte. S'il en est autrement, c'est parce que l'énonciateur veut désigner le référent de *promenades* indépendamment de toute autre considération. En ignorant l'additif référentiel c'est-à-dire en élaguant l'environnement textuel ou référentiel, l'énonciateur affirme la simple existence du référent.

Par hasard ou du fait de l'inopportunité ou du manque d'influence tout simple de l'environnement référentiel dans l'emploi des SN démonstratifs, Kourouma s'en préoccupe très peu, préférant l'éviter dans la plupart de ses occurrences :

17 - Il n'échappa que d'un cheveu aux coupeurs de mains grâce à ses solides bras de payeur qui lui permirent d'atteindre l'autre rive et de s'évanouir dans le profond de la forêt. C'est dans ce profond de la forêt que naquit la mère du futur dictateur. P.217 (vbs)

18 – Excellence, Monsieur l'ambassadeur de France, je reviens sur le dernier complot. Ce complot comme vos services secrets ont pu le vérifier, est un complot qui sent la main de Moscou. P.253

19 – Des larmes aux yeux, les lèvres tremblantes, ils votent des motions. Ces motions ne demandent autre chose que la clémence de Koyaga. P. 274

20 – Puis un silence suivit de ce silence jaillit comme une étincelle un mot, de ce mot émergea une note. P.47 (Monnè)

L'échantillonnage est minime mais il augure de l'ampleur de l'emploi positionnel du démonstratif dans les occurrences sans circonstance d'évaluation et où la mention dans la proximité immédiate du démonstratif est réelle. Les exemples ci-dessus cités rendent tous, en effet, compte d'une tête nominale sous la forme le N/un N reprise immédiatement dans la suite phrastique par un SN démonstratif qui indique sur la chaîne syntagmatique le

rapprochement entre un SN et sa mention antérieure. On observe, de façon générale, que le phénomène de reprise nominale sert à assurer la continuité textuelle. Mais, on doit retenir que la reprise par un SN démonstratif ne sert pas à « marquer la continuité pure et simple avec une mention antérieure », mais qu'elle amène « toujours du nouveau au sens où elle marque soit la saillance du référent soit une modification de son statut thématique¹⁵ ». Ce qui est nouveau dans les exemples cités précédemment, c'est, bien entendu, le changement de statut discursif des différents SN démonstratifs. On a, en effet, un changement de focus qui fait d'un référent quelconque le point focal de l'énoncé. Ce point devient si saillant syntaxiquement comme mentalement qu'il est érigé comme thème. Il passe, ainsi, du statut de rhème c'est-à-dire d'élément secondaire, au statut de thème pour signaler un élément de premier plan. Dans ce sens, on est en mesure de comprendre que l'emploi positionnel amène le SN démonstratif à se positionner comme un facteur de thématisation.

Dans des situations comme celles des exemples suivants, on doit convenir à l'extension de la notion même de la proximité :

21 - Une nuit, on le tira des caves avec d'autres codétenus, on les poussa dans des camions ; au petit matin ils arrivèrent aux grilles *d'un camp* où ils furent internés.

Comment s'appelait *ce camp* ? Il ne possédait pas de nom, puisque les geôliers ne le savaient pas. Et c'était bien ainsi. Les choses qui ne peuvent pas être dites ne méritent pas de noms et *ce camp* ne saura jamais être dit. P. 165 (Isi)

() *Ce camp* était la nuit et la mort, la mort et la nuit. Tout s'y exécutait la nuit. P.167 (Isi)

La proximité dont il est question évoque une connexion matérielle entre la mention et sa reprise comme on a pu le constater dans les exemples (17) à (20). Le SN démonstratif est perceptible dans l'environnement immédiat de la mention antérieure et constitue le ressort principal de la reprise immédiate développée par Kleiber¹⁶ et par Maingueneau¹⁷. Mais De Mulder estime « qu'il ne faut pas la définir uniquement en termes de distance, mais aussi en termes d'unité séquentielle et thématique¹⁸ ». Ainsi, tant qu'une séquence discursive, aussi longue soit-elle, développe la même idée ou s'étend sur le même thème, on considèrera que les éléments coréférentiels entretiennent entre eux des liens de proximité. Dans l'exemple ci-dessus, la dernière occurrence de *ce camp* ne se trouve pas dans la proximité immédiate puisqu'elle se localise deux pages plus loin. Mais, dans la mesure où elle est une reprise et où elle renvoie au même référent que celui de la première occurrence, elles entretiennent une relation de proximité séquentielle et thématique.

¹⁵ WALTER (De M.) : « Du sens des démonstratifs à la construction de l'univers » ; in Langue française, n° 120 ; 1998 ; p. 24

¹⁶ KLEIBER (G.) : Op.cit., 1984

¹⁷ MAINGUENEAU (D.) : Op.cit., 1990, p.153

¹⁸ WALTER (De M.) : Op.cit, p.22

Ce type de relation a un impact important dans la mesure où il permet de remettre toujours en focus un référent qui est en train de s'évanouir dans le flux textuel. L'adjectif démonstratif est, en effet, assez opérant lorsqu'un énonciateur veut nous amener à faire un retour dans le contexte antérieur pour établir un lien coréférentiel et réactualiser par la même occasion le référent qui revient à nouveau sur la chaîne énonciative comme une nouvelle entrée. En tant que tel, il constitue un nouvel acte d'identification du référent¹⁹ qui fait penser De Mulder qu'il s'agit, dans le cas de l'exemple ci-dessus, moins d'une mention à un contexte antérieur, si on estime que chaque démonstratif implique la prise en compte de son contexte unique d'énonciation (ce qui signifie une rupture d'avec le contexte précédent), que d'un « renvoi à un référent qui occupe l'esprit de l'auteur » et qui est identifié « par rapport à la représentation du locuteur-auteur qui fait partie du modèle mental du texte qu'a élaboré le lecteur.²⁰ » Cela fait prévaloir la conception mémorielle du démonstratif qui, selon Kleiber²¹, n'exige pas du lecteur de récupérer la mention antérieure du référent dans la mesure où le référent est identifié par rapport à son statut dans le modèle mental du lecteur au moment où il doit interpréter le SN démonstratif.

L'analyse de l'emploi positionnel a jusque-là fourni uniquement que des exemples fondés sur des mentions qui rentrent dans le cadre de la reprise nominale fidèle²² alors qu'elle peut tout autant concerner les cas de substitution lexicale démonstrative. Il s'agit, généralement, de référents donnés par le contenu d'une proposition ou phrase entière, ou une séquence de phrases qui n'éclaircit pas suffisamment la réalité de ces référents parce que non déterminés lexicalement, non perceptibles dans une classe nominale. La substitution lexicale démonstrative qui les reprend pallie l'insuffisance référentielle et identitaire parce qu'il les rend observables dans une classe lexicale autant dire nominale déterminée et ainsi, établit des relations d'identité entre des mots, des syntagmes, des propositions. Ce jeu d'équivalence permet de faire un reclassement des termes qui aboutit à une recatégorisation de ceux-ci. On entend par recatégorisation, la possibilité que le démonstratif adjectif a de faire entrer dans une nouvelle catégorie un élément déjà donné dans le cotexte. Elle se perçoit comme une mutation, une résurgence ou une reconversion des termes qui leur permet d'avoir un autre parcours dans la suite discursive :

22 - Tous les bulletins, la totalité des bulletins du non s'étaient transformés en bulletins de oui. *Ce prodige*, le grand initié Fricassa Santos l'avait réussi grâce aux magies que les maîtres du vaudou de Notsé du Togo et les marabouts de Tombouctou lui avaient enseignées au cours de ses initiations. P.81 (vbs)

23 – « Rien d'autre qu'un médecin, un médecin comme en avait eu mon père quand il avait mon âge, un médecin qui me fournira les médicaments qui se donnaient à mon

¹⁹CORBLIN (F.) :Op.cit., 1995 : 53-55 ; KIRSNER, (Robert) : Deixis in discourse : An exploratory quantitative study of the modern dutch demonstrative adjectives, ire Givón, Talmy, éd. Discourse and syntax, New York, Académie Press, 1979, p. 359

²⁰ WALTER (De M.) : Op.cit., pp. 22-23

²¹ KLEIBER (G.) : Op.cit., 1994, p. 55

²² MAINGUENEAU (D.) : Op.cit., 1990

père, les médicaments qui renouvelleront mes forces pour que je puisse chaque nuit honorer tout mon harem. Avec la citoyenneté et la suppression des travaux forcés, les jeunes femmes n'obéissent plus qu'aux maris qui savent les appeler plusieurs fois dans la nuit. Un médecin qui connaît la potion qui facilitera la digestion du mouton que je me fais griller chaque jour après la troisième prière. »

Cette requête aussi fut entendue. P.264 (Monnè)

24 – Les vestes et les chemises sont déballées, décrochées et éparpillées sur le plancher. Elles sont arrosées de balles, à leur tour.

Toutes *ces opérations* se révèlent inopérantes, inefficaces. P.92 (vbs)

A l'observation, on se rend compte que les séquences qui précèdent le SN démonstratif réfèrent toutes à un état de choses ou à un événement. Leur référence imparfaitement identifiée au départ est précisée à travers les SN démonstratifs qui unifient chacun la disparate sémantique, le foisonnement sous une seule identité lexicale. Ainsi, « *rien d'autre (.....) la troisième prière.* » équivaut à *cette requête* ; *tous les bulletins (....) en bulletins de oui* équivaut à *ce prodige* de même que *les vestes (....), à leur tour* équivaut à *ces opérations*. D'où le jeu d'équivalence évoqué tantôt qui amène à déduire que les termes sont en coréférence et qu'ils traduisent, par conséquent, une référence unique. En outre le SN démonstratif permet de relancer le référent en position de thème. Mais alors, il est relancé en se renouvelant du fait de la nouvelle entité lexicale. Ce renouvellement lexical recatégorise le référent dans la mesure où il s'affiche désormais sous une nouvelle apparence en termes de signifiant. Nouvelle lexie, donc variation sémantique (même si le référent demeure relativement identique) qui fait dire à Kleiber G. que le SN démonstratif apporte toujours du nouveau²³. Ce qui est frappant dans ce changement lexical, c'est bien évidemment la responsabilité de l'énonciateur dans le choix du nom. Il fait jouer, en effet, sa propre subjectivité, son propre rapport à l'interprétation de la situation pour présupposer la correspondance référentielle entre le nom choisi (le SN démonstratif) et la séquence précédente. Ce qui conduit visiblement à son univers c'est-à-dire « l'univers du locuteur-auteur²⁴ ». *Cette requête*, par exemple, donne une perception de l'énoncé par quelqu'un d'autre que le personnage-locuteur même. Et cet autre ne peut être que l'énonciateur-auteur qui fait un commentaire personnel selon la façon dont il perçoit l'énoncé. Cet usage s'intègre dans la deixis discursive de Himmelmann²⁵ en ce sens que *cette requête* fonctionne exactement comme un déictique de discours qui désigne plutôt le contenu discursif d'un ensemble de propositions énoncées dans le discours précédent « sans que ce

²³ KLEIBER (G.) : Op.cit., 1994, p. 200

²⁴ GARY-PRIEUR (M.-N.) ; NOAILLY (M.) : « Démonstratifs insolites », *Poétique* 105, 1996, p.118

²⁵ HIMMELMANN, (K.) : Demonstratives in narrative discourse : A taxonomy of universal uses, in Fox, Barbara, éd. *Studies in anaphora*, Amsterdam, John Benjamins, 1996, 205-254.

contenu ait jamais été désigné auparavant au moyen d'une expression référentielle particulière²⁶ ».

Les lignes d'interprétation adoptées jusque-là ne se détachent pas de celles développées autour des emplois dits standards du démonstratif. Les sens produits sont ceux que nous donne, de manière générale, la littérature concernant les valeurs canoniques domestiquées, attestées depuis plusieurs années par les travaux des chercheurs du premier mouvement²⁷. Il est impossible, de toute évidence, de faire le tour de toutes ces valeurs dans un cadre comme celui-ci mais on peut affirmer que l'écriture de Kourouma fait une part belle à cette catégorie de déictiques. Mais depuis les années quatre-vingt-dix un autre regard est porté sur le déictique démonstratif, regard qui, selon Kleiber,

« ne cherche prioritairement ni à établir des définitions générales de l'adjectif démonstratif ni à rendre compte de ses emplois canoniques, mais vise avant tout à expliquer les emplois récalcitrants généralement abordés rapidement et en fin d'analyse par les études générales, emplois qui paraissent de prime abord énigmatiques ou insolites (Gary-Prieur et Noailly, 1996) ou même insolents (Bénard, 1998), parce qu'ils ne répondent pas immédiatement aux critères auxquels satisfait habituellement l'emploi d'un adjectif démonstratif.²⁸ »

Il est, ainsi, question de démonstratifs surnommés nouvelle vague et dont l'analyse fait intervenir des notions multiformes comme la polyphonie, l'empathie, le point de vue, la subjectivité, la référence personnelle, etc. Il s'agira de savoir s'il y a des reflets de ce type de déictique chez Kourouma.

III – Démonstratifs nouvelle vague

Le concept de démonstratif nouvelle vague ne présume pas la découverte typologique d'autres démonstratifs c'est-à-dire l'apparition de nouveaux démonstratifs jusque-là inconnus dans l'usage. La nouveauté vient seulement de la découverte de nouveaux effets qui font penser Kleiber que

« les démonstratifs ont un rôle qui dépasse leur rôle classique de montreurs et qu'ils constituent des instruments de donation référentielle beaucoup plus complexes que ne le donnaient à penser les analyses définitoires globales antérieures.²⁹ »

Le démonstratif nouvelle vague est une catégorie de démonstratif qui apparaît dans les textes comme une énigme sur le plan interprétatif parce qu'il défie les catégories grammaticales habituelles³⁰ en ce sens que « ni le contexte situationnel ni le contexte linguistique immédiat

²⁶ GUILLOT, (Céline) : « Démonstratif et déixis discursive : analyse comparée d'un corpus écrit de français médiéval et d'un corpus oral de français contemporain », *Langue française*, 152, 2006, p. 57

²⁷ KLEIBER (G.) : Op. cit., 2006, p. 9

²⁸ KLEIBER (G.) : Op.cit., 2006, p. 10

²⁹ Ibidem

³⁰ GARY-PRIEUR, (M.-N.) : « La référence démonstrative comme élément d'un style », in Gouvard, J.M. (éd.), *De la langue au style*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2006, 255-277

ne permettent l'identification de (son) référent³¹ ». Le fonctionnement et les rôles d'un type nouveau qui lui sont attribués justifient cette appellation. Mais, même si le concept repose sur l'inaccessibilité du référent, il faut convenir qu'il ne repose pas sur une classe homogène. En effet, le bouillonnement de nouveaux effets, de nouveaux rôles, d'emplois contextuels et particuliers ajouté à la contradiction dans leurs propriétés le plus souvent, conduisent à la difficulté de trouver des catégories pertinentes et stables identifiables à partir d'un même angle d'interprétation. L'impossibilité actuelle à pouvoir déterminer des classes pertinentes aux démonstratifs insolites amène à ne se concentrer uniquement que sur les circonstances individuelles dans lesquelles ils apparaissent. Chaque démonstratif concerné apparaît, en effet, dans des situations, dans des contraintes et des restrictions différentes les unes des autres, obligeant, à chaque fois, à la modification de la dimension du démonstratif et à la mise en œuvre d'effets interprétatifs solidaires au contexte particulier. On concède donc l'absence de classes catégorielles pertinentes mais on ne peut pas nier la pertinence même des démonstratifs insolites. En la matière, l'écriture de Kourouma offre quelques exemples :

21 – Entre les sonneries des clairons, des noms et des exploits incroyables sont dits et commentés. *Cette mère* qui obtient le grade de chevalier de l'ordre du golfe pour avoir dénoncé le mari avec lequel elle avait quatre enfants. *Ce courageux paysan* du Nord, fait commandeur de l'ordre du golfe. p. 313 (vbs)

Dans une approche situationnelle, le point de départ est constitué par le locuteur et l'interlocuteur sur lesquels repose le centre déictique. Dans cette perspective, les déictiques démonstratifs de l'exemple ci-dessus sont considérés comme relevant de leur fait parce que c'est à travers eux qu'on accède à la valeur monstratoire, à la mise en focus des éléments donnés.

Mais là où il y a problème, c'est au niveau de l'identification du référent. Car, en effet, ni le contexte situationnel ni le contexte linguistique ne permettent de récupérer ou de situer le référent. Le passage ramène à une énonciation narrative qui se détache normalement de la situation d'énonciation. D'un autre côté, les SN démonstratifs ne font aucune allusion à une coréférenciation que ce soit sous forme de reprise fidèle ou de substitution. A la rigueur, l'objet est situé dans une réalité discursive qui n'existe plus. On pense donc plutôt à une désignation *in absentia*. Le référent qui dans pareil cas ne subsiste que dans la mémoire revient en surface par la force du démonstratif pour se repositionner dans la réalité du discours. La conséquence immédiate est une réactivation du référent telle que cela produit un effet de réalité dans la mesure où la désignation est faite comme si le référent figurait réellement dans la situation d'énonciation. On comprend qu'on n'est pas dans un emploi situationnel normal en ce sens que la thèse de l'obligation de présence basée sur l'emploi du démonstratif qu'en présence de l'objet, soit dans la situation, soit dans le contexte linguistique, est contrariée. En effet, selon Ducrot, « l'expression démonstrative (...) ne s'emploie qu'en présence de la chose montrée³² ». Pour lui, l'utilisation du démonstratif ne vaut que si l'objet est effectivement présent. Ce qui ne paraît pas être le cas dans l'exemple

³¹ KLEIBER (G.) : Op.cit., 2006, p.11

³² DUCROT (O.) : *Dire et ne pas dire* ; Paris, Hermann ; 1972, p. 244

cité car, à l'analyse, il reflète plutôt l'évocation d'un fait de mémoire. La présence des démonstratifs dans ce cas n'a d'autre objectif pragmatique que de rendre présent ou plus réel le référent mis en focus.

22 - Le village vivait le soir, tout préparait la nuit : le dernier tintamarre de gazouillis lancés par les tisserins des tamariniers, les cris des enfants et les aboiements des cabots après les cabrins pour les faire entrer avant la sortie des fauves, le retour des champs des chasseurs, des creuseurs de trous de rats et des chercheuses de bois mort, et *cette exhalaison* des derniers restes des journées d'harmattan qui vous pénètrent jusque dans le bout du cœur et vous jettent dans les tam-tams des souvenirs de l'enfance, des grands jours, des sautes de l'histoire et des incertitudes de l'avenir. P.122 (Isi)

L'utilisation de la description démonstrative, sans être problématique, suscite toutefois une petite interrogation par l'effet de surprise qu'elle produit. A vrai dire, son analyse au regard des standards du démonstratif déictique apparaît récalcitrante dans la mesure où elle ne s'accorde pas avec la situation d'énonciation immédiate et qu'elle ne permet pas non plus de remonter à un antécédent. Elle fait suite à une série d'énumérations où trône l'article défini et on comprendrait logiquement une description définie à sa place pour traduire qu'on est toujours dans la continuité de l'univers narré qui dévoile ses entités composantes ordinaires. La rupture syntaxique qu'elle opère par ce coup de force produit des effets interprétatifs et pragmatiques puissants qui interpellent un tout petit peu la théorie de la configuration restreinte et de la configuration étendue élaborée par Marcel Vuillaume³³. Toute la partie du passage se situant en amont du SN démonstratif se situe dans la configuration étendue parce que le sens et les repères s'appréhendent par rapport au temps de l'histoire narrée, un temps, bien entendu, antérieur à la date de sa narration et de sa lecture. Le SN démonstratif rompt cette configuration par une remise en surface de l'événement qui apparaît comme s'il s'était produit au moment même de sa narration ou de sa lecture. Par cet acte mémoratif, l'univers mémoriel apparaît en gros plan pour rendre présent un objet que le SN démonstratif met en focus en le plaçant au centre de notre attention. Pour paraphraser Jonasson³⁴, il s'agit, en fait, d'un énonciateur qui se rappelle un événement qui, évoqué dans les termes d'une description démonstrative, devient du coup plus proche comme s'il le voyait ou le ressentait au moment de son acte énonciatif et comme s'il invitait le lecteur à partager cette expérience. La saisie de l'objet ou de l'événement comme s'il était situé dans la réalité de l'énonciateur c'est-à-dire, son présent ou dans le moment de la lecture ramène quelque peu à la configuration restreinte où le processus narratif se présente comme toujours contemporain de son objet.

Comme dans l'exemple précédent, il s'agit encore de l'emploi mémoriel. Les répercussions sont sensiblement les mêmes sauf que dans ce contexte particulier, en plus de l'effet-réalité, de focalisation de notre attention, il semble produire non seulement un effet de rupture dans

³³ VUILLAUME (M.) : « Le repérage temporel dans les textes narratifs » ; in *Langages* n°113 ; Paris ; Larousse ;1993 ; pp. 95-105

³⁴ JONASSON, (K.) « Le déterminant démonstratif en français : un marqueur de quoi ? », *Travaux de linguistique* 36, 1998, 59-70

l'univers fictif selon le concept de Vuillaume mais aussi, entre des éléments que l'énonciateur identifie comme ordinaires et dont la présence est plutôt ornementale en tant qu'ils disparaissent dès qu'on passe le passage, et un autre qui ravive particulièrement notre intérêt, active notre sens de désignation simulée dans un rapport avec le présent qu'inaugure la mémoire de l'énonciateur. Tout suggère donc l'importance particulière du second élément sur les autres.

Cet autre exemple nous confronte à un autre aspect de l'usage marginal du déterminant démonstratif :

23 - Puis il prit le temps de se surpasser –il était épuisé, vivait ses dernières heures. Et, comme inspiré, il me parla doucement, avec *ces envolées* oratoires des personnes qui énoncent leurs dernières paroles. P.19 (vbs)

Comme le dit De Mulder au sujet de ce genre d'emploi,

« Les démonstratifs signalent ici que le réfèrent doit être inséré dans un univers de connaissances intersubjectives, stéréotypiques, évoquées entre autres par les expansions des SN démonstratifs. On pourrait évidemment considérer que l'univers est alors celui d'une voix anonyme, d'un "on", mais il est difficile d'associer un sujet d'énonciation tellement flou à un ici et un maintenant précis, et l'association exclusive à un je ne paraît pas évidente. L'exemple montre en fait que l'ici-maintenant-je de l'énonciateur, qui constitue l'origo de Biihler, n'est pas une donnée immédiate, mais qu'il résulte d'une construction de la part de celui qui doit identifier le réfèrent du démonstratif³⁵. »

Cette remarque résume judicieusement le commentaire à faire sur le sens du démonstratif dans ce contexte. En effet, contrairement à l'exemple 10 (infra) qui montre bien un cadre situationnel, celui-ci ne se donne pas ou, en tout cas, se donne difficilement à voir dans la mesure où le passage est agencé sur la troisième personne qui n'implique pas théoriquement la situation d'énonciation. Il n'est indirectement perceptible que dans la conscience de celui qui doit déterminer la référence à laquelle le démonstratif est associé. Tout cela rend de toute évidence difficile la perception claire de la dimension déictique du démonstratif et met effectivement en relief la réalité du démonstratif décalé, du démonstratif insolite. On pourrait expliquer l'émergence de l'effet intersubjectif dans cet exemple par une légère référence à la notion de relation interlocutive. Pour certains linguistes et philosophes du langage, le texte littéraire, tout comme l'acte de parole, s'inscrit dans une relation interlocutive parce qu'il est communication³⁶. Un narrateur s'adresse à un narrataire, un locuteur à un interlocuteur en participant, ensemble à la construction du sens. Le narrateur et le narrataire rentrent dans une interlocution virtuelle en ce sens que le discours littéraire en tant qu'acte communicationnel ne conçoit jamais, à l'instar de la communication réelle, l'énonciateur individuellement : à tout énonciateur, on associe toujours un coénonciateur (tout lecteur potentiel) qui est avec

³⁵ WALTER (De M.) : Op.cit.,1998,p.28

³⁶ JACQUES (F.) : *L'espace logique de l'interlocution*, Paris, PUF, 1985

l'autre, non pas dans un échange mutuel, mais dans une construction mutuelle. La virtualité vient du fait qu'il n'y a aucune réalité situationnelle et que le contact entre les instances est un contact fictif représenté par l'écriture. C'est donc dans ce cadre fictif que le narrateur sollicite la subjectivité de tout destinataire potentiel à travers le démonstratif qui sonne particulièrement comme une invitation du second (le destinataire) par le premier (le narrateur) à saisir le référent dans sa propre conscience en fonction des indications que donnent les expansions du SN démonstratif qui sont, eux, du ressort du narrateur. La représentation de ce référent procède ainsi de la vision du narrateur mais également et surtout de la construction du lecteur : tous deux synchronisent leur conscience, mutualisent leur savoir pour donner consistance à ce référent.

Ces quelques exemples montrent que l'écriture de Kourouma n'est pas exempte de ce type de démonstratifs qu'on qualifie de marginal. Tout semble donc indiquer qu'ils ne sont pas nouveaux dans l'usage et qu'il convient de faire attention à la terminologie de « nouveaux emplois. » Peut-être que l'évolution de la langue conduit à une utilisation plus fréquente aujourd'hui dans le discours littéraire mais on ne peut affirmer qu'ils sont une découverte nouvelle. A notre sens, ce qui est nouveau, en revanche, ce sont les nouveaux rôles, les nouveaux effets que l'évolution de l'étude linguistique leur découvre dans un foisonnement qui donne pour l'instant, selon Kleiber, « le désagréable sentiment que l'adjectif démonstratif pouvait finalement être employé quasiment pour toute saisie référentielle.³⁷ »

Conclusion

La dynamique sémantique relative à l'adjectif démonstratif dans l'écriture de Kourouma s'articule autour de deux principaux types d'emploi: l'emploi situationnel et l'emploi positionnel. Sur cette base, son fonctionnement reste traditionnel du fait de son attachement à une problématique définitionnelle ou à une perspective oppositionnelle de comparaison avec l'article défini défendues par le premier mouvement dans l'étude du démonstratif. Il est donc tout à fait normal qu'on n'enregistre en priorité que les emplois dits standards ou domestiqués repris et analysés d'un auteur à un autre au point qu'on en est arrivé à des formulations bien rigides. L'Origobühlérien constitue le point focal qui contrôle la plupart des approches cognitives du sens du démonstratif adjectif dans cette perspective. L'hégémonie des emplois dits standards est incontestable mais une discrète présence d'emplois difficiles à analyser à partir du centre déictique inscrit par *je-ici-maintenant* invite à parler aussi d'emplois décalés, récalcitrants ou *insolites* qui concentrent aujourd'hui toute la réflexion concernant l'adjectif démonstratif. On peut donc dire que le sens du démonstratif s'alimente, chez Kourouma, majoritairement à partir des analyses définitoires globales mais interpelle dans quelques occurrences sporadiques, les nouveaux effets, les nouveaux rôles discursifs que tente de mettre en lumière le second mouvement de l'analyse du déterminant démonstratif.

³⁷ KLEIBER (G.) : Op.cit., 2006, P.17

Bibliographie

[BARIL](#), (Denis) ; [ANTONIADIS](#), (Georges) : *Techniques de l'expression écrite et orale*, Broché Scolaire / Universitaire, 2002

BÉNARD, (J.): « Démonstratifs insolents : de quelques emplois du démonstratif dans le texte célien », *Langue française*, 120, 1998, 110-124.

BLANCHE-BENVENISTE, CHERVEL (A.) : « Recherches sur le syntagme substantif » ; Cahiers de lexicologie ; n°9, 1966 ; pp. 5-37

BÜHLER (K.) : Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache, Stuttgart, 1934, Gustav Fischer, 1982 (=UTB 1159).

CORBLIN (F.) : « Les formes de reprise dans le discours, Anaphores et chaînes de référence », Presses Universitaires de Rennes. 1995

CORBLIN, (F.) : *Indéfini, défini et démonstratif*, 1987, Genève, Droz.

DUCROT (O.) : *Dire et ne pas dire* ; Paris, Hermann ; 1972

JACQUES (F.) : *L'espace logique de l'interlocution*, Paris, PUF, 1985

JONASSON, (K.) « Le déterminant démonstratif en français : un marqueur de quoi ? », *Travaux de linguistique* 36, 1998, 59-70.

GARY-PRIEUR (M.-N.) ; NOAILLY (M.) : « Démonstratifs insolites », *Poétique* 105, 1996, 111-121.

GARY-PRIEUR, (M.-N.) : « La référence démonstrative comme élément d'un style », in Gouvard, J.M. (éd.), *De la langue au style*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2006, 255-277.

GARY-PRIEUR, (M.-N.) et LEONARD, (M.) (éds) : « Le démonstratif dans le texte et dans la langue », in *Les démonstratifs : théories linguistiques et textes littéraires*, *Langue française*, n° 120, 1998, 5-20

GUILLOT, (Céline) « Démonstratif et déixis discursive : analyse comparée d'un corpus écrit de français médiéval et d'un corpus oral de français contemporain », *Langue française*, 152, 2006, p. 56-69.

HIMMELMANN, (K.) : Demonstratives in narrative discourse : A taxonomy of universal uses, in Fox, Barbara, éd. *Studies in anaphora*, Amsterdam, John Benjamins, 1996, 205-254.

KIRSNER, (Robert) : Deixis in discourse : An exploratory quantitative study of the modern dutch demonstrative adjectives, in Givón, Talmy, éd. *Discourse and syntax*, New York, Académie Press, 1979, 355-375.

KLEIBER, (G.) : Sur la sémantique des descriptions démonstratives, *Linguisticae Investigationes* VIII/1 ; 1984 ; pp. 63-85

- Anaphores et pronoms. Etudes de pragma-sémantique référentielle, Gembloux, Duculot, 1994

-« Démonstratifs : emplois à la mode et mode(s) d'emploi », in *Langue française*, n°152, 2006, pp. 9-23

KAPLAN (D.) : *Demonstratives, An Essay on the semantics, logic, metaphysics and epistemology of demonstratives and other indexicals*, dact. ; publié in Almog, Joseph, Perry, John, et Howard Wettstein, eds., 1989, *Themes from Kaplan*, New York - Oxford, Oxford University Press, 481-566.

MAINGUENEAU (D.): *Eléments de linguistique pour le texte littéraire* ; Paris ; Editions Bordas ; 1990 (2002)

PARRET (H.) : « L'énonciation en tant déictisation et modalisation » ; in *Langages* n°70 ; Larousse ; 1983 ; pp. 83-104

TOMASSONE R. : *Pour enseigner la grammaire* ; Paris ; Edition Delagrave, 1996

VUILLAUME (M.) : « Le repérage temporel dans les textes narratifs » ; in *Langages* n°113 ; Paris ; Larousse ; 1993 ; pp. 95-105

WALTER (De M.) : « Du sens des démonstratifs à la construction de l'univers » ; in *Langue française*, n° 120 ; 1998 ; pp.21-32

-« Du démonstratif à l'article défini : le cas de ce en français moderne », in *Langue française*, n° 152, 2006, pp. 96-113